

Technologies de l'information

9 Avril 2008

Les services diffusés sur le web par les collectivités locales ne sont généralement pas assez riches en contenu, estime une étude

«Un bon site web est un site riche en contenu et adapté aux attentes des citoyens mais également disponible en permanence, avec un excellent confort de navigation», estiment les auteurs du baromètre 2008 de l'accessibilité en ligne des données publiques, réalisé par les sociétés IP-Label et Secteur Public. Or, c'est rarement le cas, comme le montre cette étude des services diffusés sur le web par les collectivités locales, qui révèle aussi que «15% des sites des collectivités locales sont indisponibles plus de 42 heures par mois».

Avec une note supérieure à 91 points, Antibes (Provence-Alpes-Côte d'Azur) se positionne en tête du classement, devant Montauban (Midi-Pyrénées).

Le taux moyen de réussite transactionnelle sur la période est de 98,44%, en nette progression par rapport à la précédente édition (+0,59%). Paradoxalement, la moitié des sites dispose d'un taux de réussite transactionnelle inférieur à 99,26%, en baisse de 0,24% par rapport à mai 2007. Ce taux passe sous la barre des 90 points pour 2 sites.

La performance d'exécution de l'ensemble des actions est assez élevée, 7,8 secondes, en dégradation de 1,8 seconde par rapport à la précédente édition. Les élections municipales et cantonales peuvent partiellement expliquer cette forte dégradation, un afflux exceptionnel de visites ayant logiquement été constaté les dimanches 9 et 16 mars, à partir de 19h.

L'étude se penche aussi sur les communautés. Cette année, le panel des EPCI s'est renforcé de 34 sites supplémentaires par rapport à l'étude similaire réalisée en mai 2007. Ce sont désormais 198 sites proposant une page active d'accès aux offres de marchés publics qui sont testés dans le cadre de ce comparatif.

Pour sa première apparition dans ce classement, la communauté de communes du Bassin de Pompey (en Lorraine) se hisse sur la plus haute marche du podium. Cette communauté est la seule à obtenir une note supérieure à 98 points, et dispose d'un avantage de plus d'un point sur son dauphin, la communauté d'agglomération de Saint-Omer (Nord-Pas de Calais), en tête du classement lors de la précédente édition. Le taux de réussite moyen, constaté pour l'ensemble des communautés d'agglomération, est de 98,57%, en progression de 0,37% par rapport à l'étude de mai 2007.

Plus de la moitié des sites présentent une disponibilité supérieure à 99,63% (en baisse de 0,12%), dont 76 obtiennent un score parfait. A l'inverse, 3 sites ont rencontré de fortes difficultés, avec un taux de réussite transactionnelle inférieur à 80%. Le temps moyen nécessaire pour l'exécution du script s'allonge par rapport à la précédente édition, passant de 4,9 à 6,3 secondes.

La moitié des sites réalise toutefois ce déroulement transactionnel en moins de 4,6 secondes, tandis que 44 en nécessitent plus de 8, et 7 plus de 20.

Du côté des départements, le conseil général du Maine-et-Loire est le seul à obtenir une note supérieure à 93 points, lui permettant de se positionner en tête de ce panel. Ce site profite d'une disponibilité sans faille associée à une performance parmi les meilleures. Le taux de réussite moyen, pour l'ensemble des conseils généraux, est de 98,30%, en progression de 0,65% par rapport à une étude similaire réalisée en mai 2007. Enfin, seules à obtenir des notes supérieures à 88 points, les régions Languedoc-Roussillon et Corse se positionnent, dans cet ordre, sur les deux premières marches du podium.